

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

**Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation
et de la Promotion des Langues nationales
(MENAPLN)**

**HUITIEME MISSION CONJOINTE DE SUIVI
DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'EDUCATION DE BASE
(8ème MCS/PDSEB)**

Aide-mémoire

21 octobre 2020

SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	3
INTRODUCTION	4
I. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDSEB	5
I.1. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA 7 ^{EME} MISSION CONJOINTE DE SUIVI DU PDSEB	5
I.2. APPRECIATION DU RAPPORT ANNUEL 2019 DE MISE EN ŒUVRE DU PDSEB	7
I.3. APPRECIATION DE LA PERFORMANCE DE L'EDUCATION DE BASE ET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	7
II. ACTIONS POUR L'ABOUTISSEMENT DES RECOMMANDATIONS DE LA 7^{EME} MCS ENTAMEES	9
III. ETAT DES REFLEXIONS SUR LES THEMES PRIORITAIRES PAR PROGRAMME EN 2019.....	9
IV. THEMES PRIORITAIRES DE REFLEXION POUR 2020.....	10
CONCLUSION	11
ANNEXE 1 : TABLEAU DES RECOMMANDATIONS	13
ANNEXE 2 : TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS DU PDSEB.....	15
ANNEXE 3 : MATRICE DE SUIVI DES INDICATEURS DU PSEF	17

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ADEA	:	Association pour le Développement de l'Education en Afrique
AME	:	Association des mères éducatrices
AN	:	Assemblée nationale
APE	:	Association des parents d'élèves
BAC	:	Baccalauréat
BEPC	:	Brevet d'Etudes du premier Cycle
BQP	:	Brevet de qualification professionnelle
CAST	:	Compte d'Affectation spéciale du Trésor
CAST/CSS	:	Compte d'Affectation spéciale du Trésor/Cantines scolaires du secondaire
CAST/FSDEB	:	Compte d'Affectation spéciale du Trésor/Fonds de Soutien au Développement de l'Enseignement de Base
CEB	:	Circonscription d'Education de base
CEBNF	:	Centre d'Education de Base non formelle
CEP	:	Certificat d'Etudes primaires
CM	:	Cours moyen
CNSE	:	Coordination nationale des Syndicats de l'Education
COGES	:	Comité de Gestion des Ecoles
CONASUR	:	Comité national de secours d'urgence et de réhabilitation
CONFEMEN	:	Conférence des ministres de l'éducation
CP	:	Cours préparatoire
CQP	:	Certificat de qualification professionnelle
CREAA	:	Centre Régional d'Education et d'Alphabétisation en Afrique
DAF	:	Direction de l'Administration des Finances
DELF	:	Direction des Etudes et de la Législation Financière.
DGEC	:	Direction générale des Examens et Concours
DGEFG	:	Direction générale de l'Éducation formelle générale
DGENF	:	Direction générale de l'Education non formelle
DGESSION	:	Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles
DGREIP	:	Direction générale de la recherche en éducation et des innovations pédagogiques
DGTCP	:	Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique
DIOSPB	:	Direction de l'Information, de l'Orientation scolaire et professionnelle et des Bourses
DRH	:	Direction des Ressources humaines
EB	:	Education bilingue
EFTP	:	Enseignement et formation techniques et professionnels
ENF	:	Education non formelle
EPT	:	Education pour Tous
ES/CEBNF	:	Ecole Satellite/Centre d'Education de Base non formelle
GRH	:	Gestion des ressources humaines
GTDENF	:	Groupe thématique Développement de l'Education non formelle
MCS	:	Mission conjointe de Suivi
MENA	:	Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation
MENAPLN	:	Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales
MFPTPS	:	Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale
MINEFID	:	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
ODD	:	Objectifs pour le développement durable
OIF	:	Organisation internationale de la Francophonie
ONG	:	Organisation non gouvernementale
PDI	:	Personne déplacée interne
PDSEB	:	Programme de Développement stratégique de l'Education de Base
PIP	:	Programme d'Investissement prioritaire
PSEF	:	Plan sectoriel de l'Education de la Formation
PTF	:	Partenaire technique et financier
PTF-FC	:	Partenaire technique et financier-Fonds commun
SG	:	Secrétariat général
SNDAEP	:	Stratégie nationale de développement accélérée de l'éducation préscolaire
SNDENF	:	Stratégie nationale de développement de l'éducation non formelle
SP-PNLEC	:	Secrétariat permanent de la promotion des langues nationales et de l'éducation à la citoyenneté
ST-ESU	:	Secrétariat technique de l'éducation en situation d'urgence
TACH	:	Taux d'achèvement
TAP	:	Taux d'achèvement au Primaire
TBA	:	Taux brut d'Admission
TBP	:	Taux brut de préscolarisation
TBS	:	Taux brut de Scolarisation

INTRODUCTION

La huitième Mission conjointe de suivi (MCS-8) du Programme de Développement stratégique de l'Education de base (PDSEB) initialement prévue pour se tenir du 14 au 17 avril 2020 a vu son organisation perturbée par la pandémie de la COVID-19 avec l'apparition des premiers cas au Burkina Faso en début du mois de mars 2020, suivie de l'instauration de l'état d'urgence sanitaire par le Gouvernement le 19 mars 2020, et imposant des mesures barrières.

Cette situation a occasionné un ralentissement voire un arrêt provisoire des activités pédagogiques et administratives dans toutes les structures éducatives. Par conséquent, l'organisation de la MCS-8 dans son format classique n'était plus possible dans le respect des mesures barrières.

C'est dans ce contexte qu'il a été convenu de tenir une mission conjointe exceptionnelle dont les travaux techniques se sont déroulés respectivement à travers les groupes thématiques et le cadre partenarial.

Ce format non classique a permis d'atteindre les mêmes objectifs qui étaient : (i) de faire le bilan des activités et de l'exécution du budget de l'année précédente, (ii) d'analyser les résultats éducatifs, (iii) d'identifier des actions pour l'achèvement de la mise en œuvre des recommandations de la 7^{ème} MCS et (iv) de formuler de nouvelles recommandations.

Le plan d'action 2019 a été exécuté dans un contexte marqué par : (i) la dégradation de la situation sécuritaire au plan national ayant entraîné la fermeture des écoles dans certaines régions, (ii) les mouvements d'humeur observés au niveau du personnel du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID), des gestionnaires des ressources humaines au niveau du Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale (MFPTPS) et des enseignants au niveau du Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENAPLN).et (iii) la mise en œuvre du protocole d'accord Gouvernement/Coordination nationale des Syndicats de l'Education (CNSE).

La huitième Mission conjointe de Suivi du Programme de Développement stratégique de l'Education de Base s'est déroulée en deux étapes à Ouagadougou : les travaux à travers les groupes thématiques et le cadre partenarial du 1^{er} septembre au 14 octobre 2020, et la réunion des décideurs pour la signature de l'aide-mémoire, le 21 octobre 2020.

Elle a été placée sous la coordination de Monsieur Kalifa TRAORE, Secrétaire général du Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN) et de Madame Marjorie CHERON, Cheffe de Coopération de l'Ambassade du Canada, au titre de Représentante du Chef de file des Partenaires techniques et financiers (PTF) de l'éducation et de la formation au Burkina Faso.

Les travaux de la MCS-8 ont regroupé cent vingt-deux (122) participants, dont trente-six (36) femmes, provenant :

- du MENAPLN ;
- des partenaires techniques et financiers ;
- des organisations non gouvernementales et associations actives en éducation ;
- de la société civile ;
- des syndicats.

Les résultats attendus étaient les suivants :

- Une appréciation approfondie, détaillée du rapport d'exécution des réalisations physiques et financières de 2019 du PDSEB est faite et assortie de recommandations.
- Un état de mise en œuvre des différentes recommandations issues des analyses thématiques de la 7^{ème} MCS du PDSEB est établi et les orientations nécessaires sont formulées pour les suites éventuelles de mise en œuvre
- Un thème prioritaire de réflexion pour l'année 2020 est identifié par groupe thématique.

Le présent aide-mémoire présente les principales conclusions et recommandations de cette 8^{ème} MCS.

I. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDSEB

I.1. Suivi des recommandations de la 7^{ème} mission conjointe de suivi du PDSEB

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveau de réalisation	Observations	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
1	Développement de l'accès à l'éducation de base formelle						
1.1. Elaborer une stratégie nationale pour une prise en charge des enfants hors école.	DGESS	8 ^{ème} MCS	Stratégie adoptée et disponible	Réalisée	Néant		Néant
	DIOSPB	8 ^{ème} MCS	Plan de communication disponible et diffusé dans les établissements scolaires	Non réalisée	Le document est validé et disponible. Sa diffusion est prévue à la rentrée 2020-2021.		Diffuser le plan de communication dans les établissements scolaires
1.3. Finaliser la stratégie nationale d'accélération de l'éducation préscolaire	DGEFG	8 ^{ème} MCS	Stratégie adoptée	Non réalisée	Le projet de stratégie est disponible.		<ul style="list-style-type: none"> - Valider la stratégie - Finaliser la stratégie - Adopter la stratégie par arrêté. - Diffuser la stratégie
2	Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle						
2.1. Elaborer un document de promotion de l'éducation bilingue/multilingue pour une éducation de qualité au Burkina Faso	DGEFG	8 ^{ème} MCS	Document validé et disponible	Non réalisée	Le projet de document n'est pas disponible		<ul style="list-style-type: none"> - faire une analyse diagnostique de la situation de l'EB; - mener une enquête d'opinion ; - élaborer un document de présentation ; - présenter le document au groupe thématique ; - présenter le document aux membres du cadre partenarial, - adopter la stratégie par arrêté.
3	Développement de l'éducation non formelle						
3.1. Finaliser le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF.	DGEC	8 ^{ème} MCS	Guide et outils d'évaluation et de certification validés	Non réalisée	Le projet de guide est disponible et les outils d'évaluation et de certification ont été testés.		<ul style="list-style-type: none"> - Valider le guide et les outils avec les structures techniques. - Adopter le guide et outils par arrêté.
	DGENF	8 ^{ème} MCS	Stratégie adoptée par arrêté	Non réalisée	Le projet de stratégie et son plan d'action sont validés et disponibles		<ul style="list-style-type: none"> - Adopter la SNDENF par arrêté. - Diffuser la SNDENF
4	Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle						

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveau de réalisation	Observations	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
	4.1. Concevoir un système de gestion informatisé des ressources humaines du MENAPLN.	DRH	8ème MCS	Système de gestion informatisé disponible	Non réalisée	Le manuel des processus et procédures de GRH et le guide sur les critères et normes d'affectation et de mutation des agents ont été élaborés. Un guide de formation et de communication a été élaboré.	<ul style="list-style-type: none"> - Recruter le consultant - Elaborer le cahier de charges - Recruter le développeur - Concevoir et développer l'application - Tester et corriger l'application - Déployer l'application - Former les utilisateurs
5	Gestion financière et allocation des ressources						
	5.1. Prendre un arrêté portant transformation des comptes de dépôt CAST/FSDEB en compte de régie d'avances spéciales et un autre arrêté portant nomination des régisseurs desdites régies.	DAF	8ème MCS	Régies d'avances à caractère spécial créées pour le CAST et fonctionnelles	Réalisée	<ul style="list-style-type: none"> - Modalités conjointement stabilisées avec les PTF-FC - Liste des dépenses conjointement validées avec les PTF transmises au MINEFID - Régies créées par arrêté n°2020-0104/MINEFID/SG/DGTCP/DEL du 21/02/2020 - Régisseurs nommés par arrêté n°2020-0384/MINEFID/SG/DGTCP/DEL du 03/08/2020. Quelques directions déconcentrées attendent la nomination de leurs régisseurs. 	Suivre la nomination des régisseurs dans toutes les directions déconcentrées et renforcer leurs capacités opérationnelles
	5.2 Relire l'arrêté conjoint de mise à disposition des fonds pour le fonctionnement des CEB afin de l'adapter au mieux aux réalités de terrain.	DAF	8ème MCS	Arrêté conjoint de mise à disposition des fonds pour le fonctionnement des CEB relu	Réalisée	<ul style="list-style-type: none"> - L'arrêté n°2020-208/MINEFID/MENAPLN du 06 août 2020 portant détermination des activités spécifiques entrant dans le cadre du fonctionnement des CEB et fixant le montant de leurs prises en charge a été pris ; - L'arrêté n°2020-206/MENAPLN/SG du 04/08/2020) portant définition des critères et conditions de création de CEB a été pris - L'arrêté n°2020-247/MENAPLN/SG portant réaménagement de circonscription d'Education de Base dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre, du Centre Nord, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest - Circulaire n°2020-1120/MENAPLN/CAB/ITS du 26 août 2020 portant modalité de gestion des fonds d'appui aux CEB 	Néant

I.2. Appréciation du rapport annuel 2019 de mise en œuvre du PDSEB

De façon générale, le rapport annuel 2019 de mise en œuvre du Programme de Développement stratégique de l'Education de Base (PDSEB) est bien rédigé avec des encadrés et des synthèses des livrables atteints au niveau de chaque partie. Le résumé exécutif permet de cerner le contexte ainsi que les principaux résultats atteints. La désagrégation des données statistiques fait ressortir les différentes spécificités selon le genre, la zone géographique et la source de financement.

Toutefois, des insuffisances ont été relevées. Il s'agit principalement : (i) de la faible analyse des indicateurs atteints en lien avec les cibles ; (ii) de l'insuffisance d'explications des écarts entre les résultats des différentes années d'une part et les mesures correctives prises en cas d'écarts négatifs d'autre part; (iii) du non renseignement de certains indicateurs de la matrice de suivi-évaluation du PDSEB ; (iv) de la faible évaluation de l'impact de la fermeture des écoles sur l'accès, la qualité et le pilotage du système éducatif ; (v) de la faible évaluation des résultats scolaires selon le genre, les régions et la performance des établissements.

Des suggestions ont été faites pour améliorer le contenu du rapport de 2019. Il s'agit : (i) d'apprécier les résultats selon les cibles et d'approfondir les analyses ; (ii) d'expliquer davantage l'évolution des indicateurs atteints en lien avec les cibles ; (iii) de renseigner de façon exhaustive la matrice de suivi des indicateurs du PDSEB ; (iv) d'évaluer l'impact de la fermeture des écoles sur l'accès, la qualité et le pilotage du système éducatif ; (v) d'évaluer les résultats scolaires selon le genre, les régions et la performance des établissements, etc.

Pour les prochains rapports, les propositions suivantes ont été formulées: (i) exploiter les mêmes bases de données en prenant en compte les indicateurs de bonne gouvernance validés par le MINEFID en matière de passation des marchés publics pour ce qui concerne le rapport financier et revoir la congruence entre les exécutions physique et financière ; (ii) apporter plus de précisions sur le niveau atteint dans l'exécution financière des ressources transférées ; (iii) améliorer l'analyse selon le genre en lien avec les faibles résultats obtenus.

I.3. Appréciation de la performance de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire

➤ Développement de l'accès à l'éducation de base formelle et à l'enseignement secondaire

En 2019, les indicateurs d'accès du primaire ont enregistré une baisse. Par contre, ceux du préscolaire ont connu une progression. Quant aux indicateurs de participation, ils ont régressé au post-primaire et progressé au secondaire.

Au préscolaire, le taux brut de préscolarisation (TBP) est passé de 4,10% en 2018 à 5,2% en 2019, soit une progression relative de 1,1 point.

Au primaire, le taux brut d'accès (TBA) et le taux brut de scolarisation (TBS) ont enregistré respectivement 98,0% dont 95,7% pour les filles et 88,8% dont 89,2 pour les filles en 2019 contre 104,8% dont 102,7% pour les filles et 90,7% dont 90,9 pour les filles en 2018 soit une baisse de près de 6,8 points pour le TBA et 1,9 point pour le TBS.

Au post-primaire général, le TBS a régressé passant de 51,7% en 2018 dont 54,4% pour les filles à 50,1% en 2019 dont 54,0% pour les filles soit une baisse de 1,6 point. Quant au secondaire général, il connaît une progression du TBS qui passe de 15,9% en 2018 dont 13,1% pour les filles à 19,8% en 2019 dont 17,4% pour les filles, soit une amélioration de 3,9 points de pourcentage.

Au post-primaire technique, les effectifs de l'EFTP représentent 0,7% des effectifs totaux du post primaire. Cette proportion est restée la même qu'en 2018.

La baisse constatée est principalement liée à la fermeture de nombreux établissements du fait de la crise sécuritaire qui touche certaines régions du pays et de la perturbation de l'année scolaire liée à la crise sociale.

➤ Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle et de l'enseignement secondaire

Au préscolaire et au secondaire, les indicateurs de qualité ont connu une amélioration.

Au préscolaire, le ratio auditeurs/encadreur est de 29 en 2019 pour une norme de 35. Ce ratio a baissé respectivement de 0,4 et de 1,1 point dans les secteurs privé et public par rapport à 2018.

Au primaire, le taux d'achèvement (TAP) en 2019 est de 61,7% pour une cible de 72,90%. Il a baissé de 1,3 point par rapport à 2018. Le TAP des filles qui est de 66,3% en 2019 reste supérieur à celui des garçons qui est de 57,4%.

Le taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaires (CEP) à la session de 2019 est de 55,2%. Ce taux connaît une baisse de 10,6 points par rapport à celui de l'année précédente. Le taux de succès au CEP des garçons (58,2%) est supérieur à celui des filles (52,6%) soit un écart de 5,6 points.

Au post-primaire, le taux d'achèvement (TACH) a connu une baisse de 1,7 point, passant de 40,6% en 2018 à 38,9% en 2019. Le taux de réussite à l'examen du BEPC est de 26,6% soit une baisse de 16,3 points par rapport à la session précédente.

Au secondaire, le taux d'achèvement (TACH) en 2019 au niveau national est de 15,4%. Ce taux est en hausse de 0,6 point par rapport à l'année précédente. Le taux de succès au BAC est de 36,9% en 2019.

En dépit des investissements faits pour améliorer la qualité de l'éducation, on constate que les indicateurs de tous les niveaux éducatifs évoluent en dents de scie sans pour autant atteindre les cibles. Plusieurs facteurs dont l'insécurité, la fronde sociale, la mise à disposition tardive des intrants pédagogiques, le faible engagement de certains acteurs pourraient expliquer cette dégradation de la qualité de l'éducation. Il est alors nécessaire de mener des actions d'accompagnement des élèves et des enseignants, centrées sur des approches de remédiations éducatives et d'optimisation du temps d'enseignement.

➤ Développement de l'éducation non formelle

En 2019, le nombre de centres d'ENF pour adolescents (es) est passé de 554 en 2018 à 575 soit une hausse de 3,8% ; et sur une prévision de 12 255 apprenants pour la campagne, 14 787 apprenants adolescents (es) dont 7 936 filles ont été enregistrés.

Par contre, le nombre de centres pour adultes ouverts toutes formules confondues a régressé, passant de 3 648 en 2018 à 2 982 centres en 2019 ; et sur une prévision de 181 080 apprenants/tes de tous niveaux et formules confondues, 120 494 adultes ont été enregistrés contre 156 806 en 2018.

En outre, les jeunes et adultes déclarés alphabétisés de 15 à 24 ans en 2019 est de 56 755 dont 78,7% de femmes contre 68 114 en 2018. Les apprenants adolescents déclarés alphabétisés sont de 744 dont 403 filles contre 8 318 avec 4 603 filles en 2018, soit une baisse de 91,06%.

Cette contreperformance constatée au niveau de l'ENF des jeunes et adultes s'explique entre autres par, la fermeture d'un grand nombre de CEBNF liée au non renouvellement des contrats des formateurs dû à la clôture du projet ES/CEBNF, et par la crise sécuritaire ayant entraîné un déplacement massif des populations de plusieurs zones d'intervention de l'ENF.

➤ Pilotage de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire

Le taux de réalisation du programme pilotage est de 84,47% en 2019 contre un taux de 83,33% en 2018. Cette performance pourrait s'expliquer, entre autres, par la tenue régulière des rencontres statutaires qui a permis d'assurer un meilleur suivi des activités du ministère, de donner des orientations sur certains dossiers de défis majeurs comme l'éducation en situation d'urgence et la gestion rationnelle des ressources humaines, matérielles et financières ; le respect des engagements avec les organisations supranationales (CONFEMEN, ADEA, OIF, KARANTA, CREAA) œuvrant dans l'éducation par le versement effectif des contributions.

➤ Gestion financière et allocation des ressources

En 2019, les taux d'exécution par source de financement ont connu une amélioration par rapport à 2018 à l'exception de celui du CAST/FSDEB. Le taux d'exécution du budget général (hors dépenses de personnel, hors PIP, hors ressources transférées) est de 95,18% contre 93,33% ; celui du CAST/Cantine scolaire du secondaire est de 44,97% contre 20,64% ; celui du PIP est de 72,50% contre 65,39% ; le taux d'exécution des ressources transférées aux communes est de 86,09% contre 82% ; l'indicateur de l'effort national en faveur du secteur de l'éducation est de 21,29% contre 19,79%.

Le taux d'exécution du CAST/FSDEB est passé de 91,85% en 2018 à 75,15% en 2019 soit une baisse de 16,70 points.

Au titre du plan de passation des marchés du MENAPLN, le taux de mise en œuvre est de 78,16% en nombre de lignes et 63,63% en valeur pour le budget général et le CAST/CSS ; 90,30% en nombre de lignes et 96,67% en valeur pour le CAST/FSDEB et 50,00% en nombre de lignes et 87,86% en valeur pour le PIP.

De façon générale, la crise sociale enregistrée en début 2019 dans certains ministères a eu des répercussions sur l'exécution des différents budgets. Elle a engendré un retard provoquant ainsi un stock de dépenses non liquidées sur le CAST/FSDEB notamment au niveau des investissements. La contreperformance enregistrée au niveau des communes s'explique essentiellement par l'insuffisance en ressources humaines qualifiées.

II. Actions pour l'aboutissement des recommandations entamées de la 7^{ème} MCS

Au regard du niveau très avancé de mise en œuvre de certaines recommandations de la septième MCS, des actions doivent être poursuivies pour l'atteinte des résultats escomptés. Il s'agit de :

Recommandations entamées	Actions	Résultats attendus à l'échéance	Structure responsable
Développement de l'accès à l'éducation de base			
Elaborer un plan de communication en vue de développer l'accès et la qualité de l'EFTP	Diffuser le plan de communication en vue de développer l'accès et la qualité de l'EFTP dans les établissements	Plan de communication diffusé dans les établissements scolaires	DIOSPB
Finaliser la stratégie nationale d'accélération de l'éducation préscolaire	Valider la stratégie nationale d'accélération de l'éducation préscolaire (SNDAEP), la finaliser et l'adopter par arrêté	SNDAEP adoptée par arrêté	DGEFG
Développement de l'éducation non formelle			
Finaliser le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF	Valider et adopter par arrêté le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF	Guide et outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF adopté par arrêté	DGEC
Elaborer et adopter une stratégie nationale de développement de l'ENF assortie d'un plan de mise en œuvre	Adopter la stratégie nationale de développement de l'ENF (SNDENF) assortie de son plan d'action par arrêté	SNDENF adoptée par arrêté	DGENF

NB : les actions non abouties de la MCS-6 feront l'objet de suivi au sein des groupes thématiques et de compte rendu au cadre partenarial.

III. Etat des réflexions sur les thèmes prioritaires par programme en 2019

➤ Développement de l'accès à l'éducation de base formelle et à l'enseignement secondaire

Thème : « Développer des actions en matière de mobilisation sociale pour l'accroissement de l'accès à l'éducation »

En rapport avec ce thème, une collecte d'informations a été réalisée en ligne et sur le terrain auprès des directions régionales. Ces informations ont permis d'élaborer un document d'analyse des actions en matière de mobilisation sociale pour l'accroissement de l'accès à l'éducation. Par ailleurs, les sorties terrain ont permis de sensibiliser la communauté éducative (APE, AME, COGES, etc.) et de susciter son adhésion en faveur de l'amélioration de la fréquentation scolaire.

Des recommandations ont été formulées pour une mise à la disposition des acteurs de l'éducation d'un référentiel de mobilisation sociale et l'élargissement des interventions des ONG humanitaires à toutes les zones à forts défis sécuritaires.

➤ Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle et de l'enseignement secondaire

Thème : « La promotion de l'éducation bilingue/multilingue pour une éducation de qualité au Burkina Faso ».

Les échanges autour du thème ont abouti à l'élaboration de termes de référence qui proposent entre autres une méthodologie de recherche centrée sur une approche qualitative. L'ampleur de cette recherche nécessite un délai de traitement plus long induisant une reconduction et un changement de la structure porteuse.

➤ Développement de l'éducation non formelle

Thème : « La dynamisation des CEBNF ».

Les différentes discussions au sein du GTDENF ont permis d'élaborer un document de plaidoyer pour la dynamisation des CEBNF dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement de l'ENF.

➤ **Pilotage du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire**

Thème : « Quelles perspectives pour le développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire à la fin du PDSEB ? »

Conformément à la loi 034-2018/AN portant pilotage et gestion du développement du 27 juillet 2018, des documents techniques devant alimenter l'écriture d'un plan stratégique pour promouvoir l'éducation de base et l'enseignement secondaire de 2021 à 2025 ont été rédigés. Il s'agit notamment du rapport diagnostique, de la note technique du modèle de simulation et de la note de cadrage budgétaire.

Le processus de réflexion n'étant pas achevé, le même thème prioritaire a été reconduit en 2020.

➤ **Gestion financière et allocation des ressources**

Thème : « Les ressources financières du MENAPLN transférées aux communes et la délégation de crédits aux structures déconcentrées : état des lieux et perspectives ».

Une mission de terrain a permis de relever les forces et les faiblesses suivant les phases de la planification des besoins, de l'exécution des ressources, du suivi de leur gestion ainsi que de la communication et le rendu de compte.

Au titre de la délégation, des insuffisances ont été constatées dans la gestion 2019 notamment au niveau des CEB. Afin de remédier à ces dysfonctionnements, l'arrêté n°2020-208/MINEFID/MENAPLN du 06 août 2020 portant détermination des activités spécifiques des CEB a été pris et un guide de gestion desdits fonds a été adopté.

En ce qui concerne les ressources transférées aux communes, le suivi réalisé sur la gestion du budget général a révélé plusieurs anomalies dont entre autres : (i) la non maîtrise de la planification des besoins, (ii) le faible niveau de communication et de collaboration entre structures techniques du MENAPLN, du MINEFID et les communes, (iii) le faible niveau de collecte d'informations et de rendu de compte, (iv) l'insuffisance de personnel qualifié, (v) la défaillance de certains prestataires,(vi) la mauvaise conservation des biens acquis.

L'octroi des fonds CAST/FSDEB aux communes est conditionné par la signature d'un protocole de financement et d'un contrat de performance.

IV. Thèmes prioritaires de réflexion pour 2020

➤ **Accès à l'éducation de base formelle et à l'enseignement secondaire**

Les TBS du primaire, du post-primaire et du secondaire en augmentation continue depuis 2015 sont en baisse en 2019. Cette situation est tributaire des menaces terroristes qui ont entraîné la fermeture de 2 087 établissements à la date du 26 décembre 2019 affectant 303 090 élèves et 9 264 enseignants.

Sachant que les PDI les plus touchées sont les femmes, les filles et les enfants, la mission conjointe a retenu d'explorer la problématique de l'accès équitable et inclusif des filles et élèves aux activités d'enseignement/apprentissage. Au regard de cette situation, il a été retenu de réfléchir sur le thème prioritaire ci-après : « **Comment favoriser l'accès à l'éducation des filles et des enfants vulnérables au sein des populations déplacées internes ?** ».

➤ **Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle et de l'enseignement secondaire**

La crise sécuritaire a rendu nécessaire l'accélération des réponses d'éducation à distance comme moyens pour assurer la continuité de l'éducation dans le monde entier. Ainsi, au Burkina Faso, l'éducation par la radio, la télévision, le e-learning connecté ou non, les fiches d'auto-apprentissage ou les annales... ont été déployés en l'espace d'un trimestre afin de maintenir une certaine continuité éducative, ou offrir aux élèves une alternative complémentaire d'apprentissage. Alors que le contexte burkinabè avait déjà su intégrer, quoique timidement, ces technologies dans le cadre de la réponse aux défis sécuritaires, les épidémies et les autres catastrophes naturelles liées au dérèglement climatique viennent rappeler, s'il en est besoin, la nécessité d'adopter d'autres modalités/approches d'enseignement/apprentissage.

Aussi peut-on se demander : quel état des lieux peut-on faire des initiatives actuelles d'éducation à distance pour renforcer la résilience du système éducatif ? Quels résultats ont-elles permis d'atteindre dans le contexte sécuritaire ? Quels sont les défis soulevés par cette nouvelle perspective d'éducation ? Comment renforcer ces dispositifs en lien avec un dispositif normal d'éducation ?

Pour répondre à ces questions, le thème suivant « *L'éducation à distance pour une école résiliente : état des lieux, défis et perspectives* » a été retenu.

➤ **Développement de l'éducation non formelle**

La crise sécuritaire a entraîné des déplacements internes de personnes parmi lesquelles l'ENF compte son principal public cible. Dans ce contexte, pour la continuité éducative en ENF, il est nécessaire de recourir à des stratégies innovantes et efficaces permettant aux acteurs d'assurer une ENF de qualité. Pour ce faire, le thème suivant a été retenu : « *l'ENF en situation d'urgence : quelle résilience ?* »

➤ **Pilotage du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire**

Le processus de réflexion sur le nouveau référentiel n'étant pas achevé, le même thème prioritaire a été reconduit en 2020 : « *Quelles perspectives pour le développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire à la fin du PDSEB ?* »

➤ **Gestion financière et allocation des ressources**

En réponse aux difficultés et insuffisances constatées lors de la mission terrain, des recommandations ont été formulées pour une meilleure gestion des ressources financières transférées aux communes et des crédits délégués aux structures déconcentrées. En vue de faire le suivi de la mise en œuvre de ces recommandations, le même thème a été reconduit : « *Les ressources financières du MENAPLN transférées aux communes et la délégation de crédits aux structures déconcentrées : suivi-évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des missions de terrain* ».

CONCLUSION

Les objectifs poursuivis et les résultats escomptés de la 8^{ème} MCS du PDSEB ont été atteints. Au total, sept (07) recommandations dont deux (02) reconduites ont été retenues et détaillées à l'annexe n°1. Quatre (04) nouvelles actions ont été retenues pourachever quatre (04) recommandations de la 7^{ème} MCS. Le décalage de la tenue de la MCS-8 en septembre 2020 et la signature tardive du présent aide-mémoire influenceront sans nul doute la mise en œuvre de ces recommandations et actions à l'échéance de la 9^{ème} MCS au deuxième trimestre de l'année 2021.

Le rapport annuel 2019 de mise en œuvre du PDSEB montre que la plupart des indicateurs des ordres d'enseignement sont en baisse, à l'exception de ceux du préscolaire et du secondaire général où les indicateurs d'accès et de qualité ont connu une amélioration. En outre, la parité filles/garçons (TBP, TBA, TBS, TACH), atteinte depuis 2016, est maintenue au préscolaire, au primaire et au post-primaire.

Cependant, des disparités selon le genre persistent au niveau du secondaire d'une part et entre les régions d'autre part.

Pour améliorer la performance globale du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire, les efforts doivent être renforcés en vue de relever les défis persistants que sont : (i) la continuité éducative et pédagogique ; (ii) le dialogue social ; (iii) l'amélioration de la qualité de l'ENF ; et (iv) la déconcentration de la gestion financière.

Eu égard à ces défis, des mesures fortes sont prises par le Gouvernement, notamment, le plan de riposte du MENAPLN pour la continuité éducative dans le contexte de la COVID-19 et le plan de rentrée scolaire 2020-2021 dans le contexte de crises sécuritaire, sanitaire et sociale.

La prochaine MCS est prévue pour avril 2021.

Fait à Ouagadougou, le 21 octobre 2020.

Ont signé :

Pour les Partenaires Techniques et Financiers de l'éducation de base,
la Cheffe de Coopération de l'Ambassade du Canada au Burkina Faso, représentant la Cheffe de file de l'éducation et de la formation,

Pour le Gouvernement,
le Ministre de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales,

Marjorie CHERON

Pr Stanislas OUARO
Officier de l'Ordre des Palmes académiques

ANNEXE 1 : Tableau des recommandations

La huitième MCS du PDSEB a formulé sept (07) recommandations qui se présentent comme suit :

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre
1	Développement de l'accès à l'éducation de base formelle et de l'enseignement secondaire					
	1.1 Relire les textes relatifs à l'orientation scolaire et professionnelle permettant de faciliter le passage entre les paliers	DIOSPB	9ème MCS	Textes relatifs à l'orientation scolaire et professionnelle relus, adoptés et diffusés	Nouvelle recommandation	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un comité de relecture ; - Faire l'inventaire des textes existants ; - Définir les nouvelles modalités d'orientation ; - Elaborer des textes conformément aux nouvelles modalités d'orientation ; - Valider les nouveaux textes ; - Adopter les nouveaux textes ; - Diffuser les nouveaux textes.
2	Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle et de l'enseignement secondaire					
	2.1. Elaborer un document de promotion de l'éducation bilingue/multilingue pour une éducation de qualité au Burkina Faso	SP-PNLEC	9ème MCS	Document disponible, adopté et diffusé	Recommandation reconduite	<ul style="list-style-type: none"> - faire une analyse diagnostique de la situation de l'éducation bilingue; - mener une enquête d'opinion ; - élaborer un document de présentation ; - présenter le document au groupe thématique ; - présenter le document aux membres du cadre partenarial - adopter le document par arrêté
	2.2 Conduire une étude analytique des disparités selon le genre, la région et le milieu de résidence et les établissements dans les résultats aux examens scolaires	DGEC	9ème MCS	Rapport d'études sur les disparités selon le genre, la région et le milieu de résidence et les établissements dans les résultats aux examens scolaires, disponible. Résultat intermédiaire attendu à la 9ème MCS : Rapport d'analyse issu de la revue documentaire disponible	Nouvelle recommandation	<ul style="list-style-type: none"> - valider les termes de référence de l'étude, - répertorier les principaux rapports et données disponibles sur les disparités dans les examens scolaires, - élaborer un rapport d'analyse croisée des données sur la base des rapports disponibles, - mener une enquête qualitative complémentaire, - rédiger un rapport d'étude assortie d'un plan de mise en œuvre des recommandations.

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre
3	Développement de l'éducation non formelle					
	3.1 Réviser les outils de collecte de données statistiques pour prendre en compte les nouveaux besoins d'informations relatifs à la qualité de l'ENF	DGESS	9 ^{ème} MCS	Nouveaux besoins en informations statistiques pris en compte dans les outils de collecte	Nouvelle recommandation	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les nouveaux besoins en informations statistiques de l'ENF ; - Réviser les outils de collectes des données statistiques ; - Valider les outils révisés ; - Partager les outils révisés.
4	Pilotage du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire					
	4.1 Concevoir un système de gestion informatisé des ressources humaines du MENAPLN.	DRH	9 ^{ème} MCS	Application disponible et déployée aux différents niveaux du MENAPLN Résultat intermédiaire attendu à la 9 ^{ème} MCS : le développeur de l'application recruté	Recommandation reconduite	<ul style="list-style-type: none"> - recruter le consultant ; - élaborer le cahier de charges ; - recruter le développeur ; - concevoir et développer l'application ; - tester et corriger l'application ; - déployer l'application ; - former les utilisateurs.
5	Gestion financière et allocation des ressources					
	5.1. Relire le manuel de procédures du CAST/FSDEB pour prendre en compte les éléments de remédiation des difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre sur le terrain	DAF	9 ^{ème} MCS	Manuel de procédures relu et validé	Nouvelle recommandation	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les points de difficultés du manuel de procédures du CAST/FSDEB, - Partager les points de difficultés du manuel de procédures du CAST/FSDEB avec les PTF, - Identifier les instances ou compétences de révision du manuel de procédures du CAST/FSDEB, - Tenir les cadres de validation du manuel de procédures du CAST/FSDEB, - Reproduire et partager le manuel de procédures du CAST/FSDEB aux structures
	5.2. Mettre en place un outil de suivi de la gestion budgétaire des dossiers non aboutis des exercices antérieurs du CAST/FSDEB	DAF	9 ^{ème} MCS	Outil de suivi conçu, validé et renseigné	Nouvelle recommandation	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier le format de l'outil - Exploiter les données relatives aux dossiers non aboutis - Renseigner l'outil - Partager régulièrement la situation des dossiers non aboutis

ANNEXE 2 : Tableau de suivi des indicateurs du PDSEB

Programme	Indicateurs de résultats	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019		2019/2020	
		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu ¹	
ACCES								
Préscolaire								
	Nombre d'inscrits (Public + privé)	55 003	67 733	81931	193 677	105 485	126 247	
	% de filles	49,1	49,0	48,9		49,03		
Primaire								
	1. Nouveaux inscrits au CP1 (Privé+ Public)	605 085	634 548	661531	665 069	632 117	646 859	
	Nombres de filles inscrites	288775	303 849	316513		301 518		
	% de filles	47,7%	47,9%	47,8%		47,70%		
	2. Taux brut d'admission (Privé+ Public)	100,1%	102,6%	104,8%	103,1%	98,2%	98,2%	
	TBA filles	97,8%	100,6%	102,7%		95,7%		
	TBA 43 CP	78,0%	72,5%	76,6%		70,2%		
	TBA 43 CP filles	75,4%	70,4%	74,2%		68,0%		
	3. Taux brut de scolarisation	86,1%	88,5%	90,7%	93,1%	88,8%	87,0%	
	TBS filles	86,4%	89,0%	90,9%		89,2%		
	TBS 43 CP	54,9%	55,0%	57,6%		55,5%		
	TBS 43 CP filles	54,1%	54,2%	56,5%		54,7%		
	4. % des effectifs en zone rurale	73,0%	73,2%	74,1%		73,4%		
	5. Nombre de salles de classe	59 938	64 218	67 709		67 238		
	6. Nombre de maîtres chargés de cours	59 001	62 761	66 082		65 824		
Post-primaire								
	7. Effectifs totaux	876 820	1 162 297	1 050 354	1 379 310	1 046 425	1 108 095	
	Dont filles	434 470	562 097	534 257		540 984		
	8. Nouveaux inscrits en 6 ^{ème} (Public + privé)	222 120	215 571	263 974	303 041	242 888	248 145	
	Nombres de filles inscrites	110 697	107 162	134 374		122 497		
	% de filles	49,8%	49,7%	50,9%		50,4%		
	9. Taux brut d'admission (Public + privé)	44,6%	41,8%	49,9%	56,7%	45,4%		
	TBA filles	45,7%	43,1%	52,9%				
	10. Taux brut de scolarisation	46,6%	36,2%	52,0%	59,2%	50,5%	51,7%	
	TBS filles	47,2%	35,6%	54,6%		54,1%		
B. Non formel	11. Nombre d'inscrits en AI + autres formules	47 478	31 924	71 719				
	% des femmes	74,3	77,1	78,2				
	12. Nombre d'inscrits en FCB + autres formules	44 294	34 364	64 917				
	% des femmes	75,4	76,2	78,6		80,0		
QUALITE								
Primaire								
	13. Taux de redoublement par sous cycle (%)							
	CP	3,5	3,8	3,6		3,5		
	Dont filles	3,2	3,3	3,2		3,1		
	CE	6,0	6,2	5,9		5,7		
	Dont filles	5,5	5,6	5,3		5,1		
	CM	10,5	12,8	10,4		11,7		
	Dont filles	11,2	13,7	10,9		12,6		
	16. Taux d'abandon par sous cycle (%)							
	CP	4,6	5,5	4,8		4,5		
	Dont filles	4,2	5,2	4,6		4,2		
	CE	5,5	6,5	4,4		3,9		
	Dont filles	3,7	4,4	3,2		2,8		
	17. Taux de promotion par sous cycle (%)							
	CP	91,9	90,7	91,6		92,0		
	Dont filles	92,6	91,4	92,2		92,7		
	CE	88,5	87,4	89,7		90,4		
	Dont filles	90,9	90,0	91,5		92,1		
	18. Taux de réussite au CEP (%)	62,1	73,7	65,8		55,2		
	Dont filles	65,7	72,0	63,1		52,6		
	19. Taux d'achèvement au primaire	58,2	60,3	63,0		61,7		
	Dont filles	61,3	64,3	67,6		66,3		
	20. Ratio livres/élève							
	Calcul	0,94	0,84	0,73		0,7		
	Lecture	0,71	0,64	0,58		0,53		
Post-primaire								
	21. Taux de redoublement par niveau (%)							
	6 ^{ème}	22,7	22,0	22,6		21,52		
	Dont filles	23,3	22,4	23,1		21,39		
	5 ^{ème}	23,0	19,6	18,8		18,35		
	Dont filles	25,5	20,1	19,1		18,62		
	4 ^{ème}	23,7	22,4	18,2		18,85		
	Dont filles	24,5	23,2	18,2				
	22. Taux d'abandon par niveau							

¹ Les projections des indicateurs dans le modèle de simulation ne sont pas désagrégées en filles/garçons et par zone géographique.

Programme	Indicateurs de résultats	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019		2019/2020
		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu ¹
A. Formel	6 ^{ème}	13,2	11,7	8,4		13,9	
	Dont filles	12,1	10,8	6,8		11,8	
	5 ^{ème}	8,2	8,9	8,6		11,0	
	Dont filles	7,9	8,6	8,3		9,8	
	23. Taux de promotion par niveau						
	6 ^{ème}	64,1	66,3	69,0		64,54	
	Dont filles	64,7	66,8	70,1		66,76	
	5 ^{ème}	68,8	71,5	72,6		70,62	
	Dont filles	68,6	71,3	72,5		71,56	
	4 ^{ème}	76,3	77,6	81,8		71,65	
	Dont filles	75,5	76,8	81,8		71,23	
B. Non formel	24. Taux de réussite au BEPC	29,7	28,9	42,9		26,6	
	Dont filles	24,6	24,3	38,6		22,6	
	25. Nombre d'apprenants au 1er cycle	53 114	40 508	75311	168 825	66731	70068
	26. Nombre d'apprenants 2nd cycle	32 887	31 299	38410	63 520	38964	41652
	27. Nombre d'apprenants adolescents	8 610	18 257	14788	12 255	14787	15539
	27. Nombre de déclarés alphabétisés	43 033	30 876	68 114		56387	
	Nombre de femmes	31 960	22 911	51 668		45698	
	% de femmes	74,3	74,2	75,9		81,04	
	28. Taux d'alphabétisation	ND	ND	ND		ND	

NB : La baisse de certaines cibles projetées en 2017 par rapport à 2016, s'explique par le fait que les objectifs du PDSEB arrimés à ceux de l'EPT n'ont pas été atteints à l'échéance de 2015. De ce fait, de nouvelles projections ont été établies en cohérence avec les objectifs du PSEF et l'objectif 4 des ODD pour l'horizon 2030.

ANNEXE 3 : Matrice de suivi des indicateurs du PSEF

Domaine	Nature indicateur	Valeur de base 2016	Indicateurs					Origine	Date de production/Périodicité	Moyens de vérification	
			2018		2019		2020				
			Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Prévu				
Indicateurs globaux											
Secteurs d'action univers	Taux d'achèvement au Primaire (TAP) ²	58,2%	63,0%	68,5%	61,71%	72,9%	65,2%	DGESS/MENAPLN	avril	Annuaire statistique	
	Pourcentage des ressources intérieures mobilisées pour le secteur de l'éducation ³	19,53%		19,46%	25,02%	19,02%	19,01%	DGESS/MENAPLN	décembre	Budget de l'Etat	
	Part des ressources intérieures pour l'éducation de base ⁴	73,30%		73,70%	89,78%	74,00%	74,20%	DGESS/MENAPLN	décembre	Budget de l'Etat	
Développement de l'éducation de base	Indicateurs globaux										
	Taux Brut de Scolarisation au primaire (TBS) ⁵	86,1%	90,7%	90,2%	88,8%	93,1%	87,00%	DGESS/MENAPLN	avril	Annuaire statistique	
	Taux de transition du primaire au post-primaire général ⁶	76,5%	68,2%	78,8%	61,55%	77,7%	76,5%	DGESS/MENAPLN	avril	Annuaire statistique	
	Effectif des élèves au post primaire technique et professionnel (MENA) ⁷	7 596	7 099	109 279	7 205	153 212	7 860	DGESS/MENAPLN	avril	Annuaire statistique	
	Nombre de jeunes inscrits dans les filières de formation professionnelle (MJFIP) ⁸	864	-	3946	-	5487	7028	DGESS/MJFIP	annuelle	Annuaire statistique	
	TBS au préscolaire ⁹	2,9%	4,1%	8,1%	5,20%	9,5%	6,1%	DGESS/MENAPLN	avril	Annuaire statistique	
	Ratio élèves/salle de classe au primaire	47,9	47,4	52,6	48,1	53,2	53,9	DGESS/MENAPLN	avril	Annuaire statistique	
	Nombre de salles de classe programmées par an au primaire	582	692	2 472	846	2 567	2 456	DGESS/MENAPLN	février	Rapport annuel sur les constructions	
	Indicateurs de processus										
	Expérimentation et généralisation progressive des curricula selon le calendrier prévu ¹⁰	35%		oui	non	oui	oui	DGREIP/MENAPLN	annuelle	Rapport d'activités	
Réorption des disparités	La programmation pluriannuelle des constructions et des transferts aux communes est élaborée et diffusée à temps			oui	oui	oui	oui	DGESS/MENAPLN	avril	Rapport d'activités	
	Indicateurs globaux										
	Indice de parité entre les sexes du taux d'achèvement du primaire	1,11	1,15	1	1,2	1	1	DGESS/MENAPLN	Avril	Annuaire statistique	
	Indice de parité entre les sexes du taux de transition entre le primaire et le post primaire général	0,98	0,95	0,99	1,15	1	1	DGESS/MENAPLN	Avril	Annuaire statistique	
	TBS des 43 communes prioritaires - Total	54,9%	57,6%	n.d	55,50%	n.d	n.d	DGESS/MENAPLN	Avril	Annuaire statistique	
	TBS des 43 communes prioritaires - filles	54,1%	56,5%	n.d	54,70%	n.d	n.d	DGESS/MENAPLN	Avril	Annuaire statistique	
	Indicateurs de processus										
	Le pourcentage d'écoles publiques avec un ratio élèves/ salle de classe supérieure à 100 ¹¹	1,47%	1,72%	0,80%	1,68%	0,40%	0%	DGESS/MENAPLN	Avril	Annuaire statistique	
	Indicateurs globaux (Expérimentation)										
	Nombre de COGES des communes prioritaires bénéficiant d'appui pour la scolarisation ¹²	Sans objet		50	-	60	70	DGESS/MENAPLN/CEB	Annuelle	Rapport de suivi des projets expérimentaux dans les communes prioritaires	
Orientation de la qualité	Indicateurs globaux										
	Score moyen des élèves du plus faible quintile en français ¹³ - classe de CP1	10,2	n.d	n.d	-	n.d	20	DGESS/MENAPLN	Biennale	Rapport d'évaluation des acquis	

² Projections 2017-2020 : ligne 135 du modèle

³ Il s'agit du total des ressources allouées à l'éducation sur le total des ressources publiques. Projections 2017-2020 : ligne 31 du modèle

⁴ Il s'agit du montant total des ressources publiques allouées à l'éducation de base sur le montant total des ressources publiques allouées au secteur de l'éducation

⁵ Projections 2017-2020 : ligne 136 du modèle

⁶ Projections 2017-2020 : ligne 228 du modèle

⁷ Projections 2017-2020 : ligne 340 du modèle (effectifs publics et privés)

⁸ Cet indicateur regroupe les apprenants : pour le CQP et le BQP

⁹ Projections 2017-2020 : ligne 50 du modèle

¹⁰ L'expérimentation des nouveaux curricula de l'éducation de base a démarré à la rentrée 2016. Elle se déroule selon un calendrier glissant, chaque année dans les deux niveaux de chaque sous-cycle des cycles de l'éducation de base, en commençant par les premiers sous-cycles. La généralisation progressive suit le même principe : après expérimentation, les curricula sont généralisés progressivement aux effectifs des sous-cycles concernés.

¹¹ Il s'agit de l'ensemble des écoles primaires publiques dont le rapport entre le nombre total d'élèves et le nombre de salles de classe est supérieur à 100 rapporté au nombre total d'écoles.

¹² Cet indicateur se rapporte à l'activité « d'implication des COGES dans le suivi de la scolarisation des élèves dans les zones à faibles taux de scolarisation », programmée dans le PAP 2017-2020

Domaine	Nature indicateur	Valeur de base 2016	Indicateurs					Origine	Date de production/Périodicité	Moyens de vérification
			2018		2019		2020			
			Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Prévu			
Renforcement de la décentralisation et de la déconcentration	Score moyen des élèves du plus faible quintile en mathématiques ¹⁴ - classe de CM2	5,58	n.d	12,6	-	n.d	n.d	DGESSIONALN	Biennale	scolaires Rapport d'évaluation des acquis scolaires
	Taux de réussite au CEP	62,10%	65,78%	66,10%	55,2%	68,00%	70,00%	DGEB/CEB	Annuel	Rapport spécifique
	Ratio élèves SDC dans le Post-primaire public général	67	59	70,6	42,23%	70,1	69,6	DGESSIONALN	Annuelle	Annuaire statistique
	Taux de réussite au BEPC	22,70%	42,9%	36,40%	26,6%	43,20%	50%	DGEB/CEB	Annuel	Rapport spécifique
	Indicateurs de processus									
	Affectation des enseignants vers les régions effectives le 15 juillet de chaque année au plus tard (note de service signée avant le 15 juillet)	Oui		Oui	oui	Oui	Oui	SG	Annuelle	Notes de service du MENA
	Pourcentage des classes de CP1 dont les effectifs des élèves excèdent 100	3,7%	5,0%	1,9%	4,60%	0,9%	0%	DGESSIONALN	Biennale	Rapport d'évaluation des acquis scolaires
	Indicateurs globaux									
	Pourcentage des ressources transférées aux communes sur le budget de l'Etat pour la réalisation des infrastructures de l'éducation de base	35%	94,75%	61%	100%	81%	100%	DAF/MENAPLN DGESSIONALN	Annuelle	Arrêté de transfert de document de programmation pluriannuelle
	Pourcentage des ressources (Etat et CAST) destinées aux structures déconcentrées ¹⁵	74,2%	70,5	77,1%	73,52	78,6%	80,00%	DAF/MENAPLN DGESSIONALN	Annuelle	Plan d'actions
	Indicateurs de processus									
	Pourcentage de salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1er octobre	8%	2,5%	50%	3,45%	80%	100%	DGESSIONALN	Annuelle	Rapport de suivi
	Le rapport annuel de la mise en œuvre du mécanisme de suivi conjoint MENA/Communes des ressources transférées est élaboré et examiné lors de la mission conjointe de suivi	Oui	Oui	Oui	oui	Oui	Oui	DGESSIONALN	Annuelle	Rapport d'activités

¹³ Il s'agit du résultat moyen en français obtenu par les 20% des élèves les plus faibles du niveau CP1. L'année de base correspond à l'année 2014.

¹⁴ Il s'agit du résultat moyen en mathématiques obtenu par les 20% des élèves les plus faibles du niveau CM2. L'année de base correspond à l'année 2012.

¹⁵ Il s'agit du rapport entre l'ensemble des ressources (Etat et CAST) programmées au niveau des structures déconcentrées incluant les ressources budgétisées dans les directions centrales, mais destinées aux structures déconcentrées et les ressources totales du MENAPLN